

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 11 551 7844
Website: www.au.int

ST20575 – 138/15/2

**SECOND ORDINARY SESSION FOR
THE SPECIALIZED TECHNICAL COMMITTEE MEETING ON
EDUCATION, SCIENCE AND TECHNOLOGY (STC-EST)
21 October to 23 October 2017, CAIRO, EGYPT**

HRST/STC-EST/Exp./4 (II)

Original: English

**UNIVERSITÉ VIRTUELLE ET NUMÉRIQUE
AFRICAINNE**

NOTE CONCEPTUELLE SUR LA MISE EN OEUVRE OPÉRATIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ VIRTUELLE ET EN LIGNE AFRICAINE COMME LA BRANCHE D'ENSEIGNEMENT LIBRE, NUMÉRIQUE ET À DISTANCE DE L'UNIVERSITÉ PANAFRICAIN

1. INTRODUCTION

L'Union africaine a adopté son Agenda 2063 qui représente la vision collective et la feuille de route du continent pour les 50 prochaines années. L'Agenda 2063 reconnaît la science, la technologie et l'innovation comme étant des principaux moteurs et facilitateurs de la réalisation des objectifs de développement de l'Union africaine et de ses États membres. L'Agenda stipule que la croissance soutenue, la compétitivité et la transformation économiques de l'Afrique vont nécessiter des investissements dans les nouvelles technologies et les innovations, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, des biosciences, de l'agriculture et de l'énergie propre.

L'une des aspirations de l'Agenda 2063 met l'accent sur la nécessité de redynamiser l'éducation, de soutenir la révolution des compétences, de promouvoir activement la science, la technologie, la recherche et l'innovation, avec pour objectif principal le renforcement des connaissances, des ressources humaines, des capacités et des compétences, pour assurer un meilleur avenir pour l'Afrique. L'Agenda prévoit le développement du capital humain de classe mondiale, afin qu'il soit le fer de lance de la transformation économique et technologique grâce à l'accès universel à l'éducation de qualité. De l'éducation de la petite enfance à l'enseignement primaire, secondaire, technique, professionnel et supérieur, l'Afrique doit connaître une véritable renaissance, à travers des investissements consentis par les gouvernements et le secteur privé dans les secteurs de l'éducation, de la science, de la technologie, de la recherche et de l'innovation. En Afrique, à l'horizon 2063, au moins 70 pour cent de tous les diplômés du secondaire auront accès à l'enseignement supérieur, et 70 pour cent d'entre eux obtiendront leurs diplômes dans des filières des sciences, de la technologie et de l'innovation. Avec un taux de croissance élevé et la relative jeunesse de la population africaine, les défis à relever dans le cadre de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063, notamment dans les secteurs de l'éducation et du développement des compétences sont considérables.

L'Université virtuelle africaine est l'un des projets phares de l'UA, qui a été proposé afin de répondre à la nécessité d'accélérer le développement du capital humain, de la science, de la technologie et de l'innovation préconisé dans l'Agenda 2063, grâce à un meilleur accès à l'éducation supérieur et continu en Afrique, à l'exploitation de la révolution numérique et des connaissances globales, d'atteindre un plus grand nombre d'étudiants et de professionnels dans plusieurs lieux, de manière simultanée, partout et à tout moment, à travers l'harmonisation d'initiatives et de stratégies africaines sur le développement accéléré du capital humain, de la science, de la technologie et de l'innovation.

L'Université virtuelle africaine vise à:

1. assurer un meilleur accès à une éducation supérieure et continue de qualité en Afrique, dans le but d'atteindre un nombre important d'étudiants et de professionnels dans différents lieux, de manière simultanée, de

développer les ressources éducatives, libres d'accès et à distance, pertinentes et de haute qualité ;

2. veiller à ce que les futurs étudiants africains aient un accès garanti à l'Université, n'importe où et à n'importe quel moment dans le monde (24 heures par jour, 7 jours par semaine), dans les pays de leur choix;
3. développer l'infrastructure et les systèmes d'appui humain et financier pour faciliter l'exploitation effective de l'enseignement à distance et l'apprentissage libre dans les zones rurales et les zones urbaines défavorisées ;
4. renforcer les capacités des institutions d'enseignement supérieur en Afrique dans les domaines de la pédagogie et de la recherche ;
5. rehausser le statut de l'Université panafricaine sur le plan mondial, nouer et maintenir des partenariats avec des institutions capables de soutenir la mission de l'Agenda 2063; et
6. promouvoir le développement et la mise en œuvre des programmes d'enseignement adaptables et qui sont axés sur la demande.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Aspiration de l'Union africaine est celle des citoyens bien formés et d'une révolution des compétences sous-tendue par la science, la technologie et l'innovation pour une société du savoir. À cet effet, l'Université virtuelle et numérique africaine vise principalement à optimiser l'accès aux programmes d'études pertinents, crédibles et de qualité, grâce à l'utilisation d'une variété de technologies numériques, à savoir :

- i) veiller à offrir à chaque candidat qualifié en Afrique, particulièrement les femmes, l'opportunité d'avoir accès à l'enseignement supérieur et continu sur le continent, et obtenir des diplômes et certificats, afin qu'ils soient mieux formés à l'emploi, à la production des connaissances, à l'innovation et à l'esprit d'entreprise ;
- ii) assurer que les services d'appui à l'enseignement et à la formation à distance sont disponibles aussi bien aux apprenants qu'au corps enseignant, dans le but d'offrir une éducation de qualité axée sur la recherche et les données probantes, facilement accessible ;
- iii) encourager et optimiser l'utilisation des nouvelles technologies émergentes et adaptables pour renforcer les méthodes pédagogiques, l'enseignement du contenu, la recherche et l'organisation ;
- iv) offrir à la diaspora africaine et à la communauté académique internationale un cadre continental innovant visant à contribuer au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique;

- v) promouvoir l'intégration des programmes universitaires de recherche interdisciplinaires et multidisciplinaires dans les politiques de développement aux niveaux national, régional et continental;
- vi) veiller à une évaluation systématique et permanente des cours, des programmes et des services dans le but de contribuer à l'accomplissement de la mission de l'Université ;
- vii) accroître la productivité scientifique et sa contribution à l'économie mondiale de la connaissance ;
- viii) œuvrer à l'établissement d'un lien entre le Réseau panafricain en ligne (un autre projet phare de l'Agenda 2063) et le Projet d'Université virtuelle et numérique africaine.

3. MODELE D'ACTIVITES DE FORMATION ET DE RECHERCHE RECOMMANDE POUR L'UNIVERSITE VIRTUELLE AFRICAINE ET L'UNIVERSITE EN LIGNE

Le Commissaire chargé des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie (HRST) a créé un Groupe de travail composé de l'Université virtuelle africaine (AVU), de l'Université d'Afrique du Sud (UNISA), du Centre africain de formation à distance (ACDE), du Département des Ressources humaines, de la science et de la technologie et du Département des Infrastructures et de l'Énergie. Ce Groupe de travail a pour objectif de conceptualiser et de formuler des recommandations relatives au développement de l'Université virtuelle et numérique africaine, un projet phare de l'UA, afin de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2063.

Ce Groupe de travail a tenu sa première réunion, du 17 au 18 mars 2015, au Siège de l'Union africaine à Addis-Abeba (Éthiopie), et a recommandé qu'une étude technique explore les trois modèles possibles d'activités de formation et de recherche au profit de l'Université virtuelle et numérique africaine, comme suit :

- Première Option: L'Université virtuelle et numérique africaine comme la branche d'enseignement libre, numérique et à distance de l'Université panafricaine (PAU).
- Deuxième Option: La transformation de l'Université virtuelle africaine en une Université virtuelle et numérique africaine.
- Troisième Option: L'Université virtuelle et numérique africaine comme une Université indépendante.

Le Département des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie a organisé une réunion, le 1^{er} avril 2016, dans le but de délibérer sur le modèle d'enseignement libre et à distance de l'Université virtuelle et numérique africaine. Étant donné que la prise de décisions doit être fondée sur une compréhension explicite et informée de chaque modèle proposé, le Département a procédé à l'évaluation des atouts et inconvénients de chacune des options. En conséquence, le Département a recommandé de manière unanime la première option: l'Université virtuelle et numérique africaine comme la branche d'enseignement libre, numérique et à distance de l'Université panafricaine. Ce choix présente nombre d'atouts évidents

par rapport aux autres options, ce qui peut contribuer à une mise en œuvre opérationnelle plus accélérée, notamment parce qu'elle:

1. ne nécessite pas de décisions politiques importantes concernant sa création;
2. est dotée de structures administratives et de gouvernance, notamment le Conseil, le Sénat et le Rectorat;
3. offre une bonne visibilité, en particulier l'appropriation par l'UA ;
4. ne requiert pas de nouveaux Statuts ;
5. peut-être hébergée au sein du Rectorat de l'Université panafricaine ;
6. offre des programmes académiques transversaux qui ne nécessitent pas d'être définis par domaine thématique.

Il a été proposé de renommer de manière appropriée l'Université virtuelle et numérique africaine, conformément aux activités des autres Instituts de l'Université panafricaine, de localiser l'Institut au prochain siège du Rectorat de l'UA à Yaoundé (Cameroun), et de rechercher les modalités devant permettre de relier l'Institut et le Réseau panafricain en ligne, un autre projet phare au sein du Département des Infrastructures et de l'Énergie. En outre, le Réseau de l'Université panafricaine (PAUNET) doit être rendu opérationnel à travers l'Université virtuelle et numérique africaine. Il s'avère important de faire observer que l'Université virtuelle et numérique africaine est membre du Groupe thématique sur l'exploitation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA-TIC), dont il bénéficie et contribue à des partenariats stratégiques dans ce domaine.